



RESPONSABILITÉS DES PARENTS

Si vous êtes parents et que votre enfant utilise le transport scolaire, vous avez des responsabilités à assumer.

Vous devez:

- Renseigner votre enfant sur la sécurité.
- Prendre connaissance avec votre enfant des règles qui régissent le transport scolaire.
- Assurer la sécurité de votre enfant jusqu'à l'embarquement dans l'autobus ainsi qu'au moment de sa descente.
- Inculquer à votre enfant le respect de la propriété d'autrui.